

TAEKWONDO CHOC N°1 DES ARTS MARTIAUX CORÉENS

TAEKWONDO CHOC

TAEKWONDO CHOC



N°82 Avril - Mai - Juin 2014

du côté des fédés...
Abdembil AMHAND

Sport et incivilités :
les Arts Martiaux aussi ?

Tournoi International
Technique de Paris

Histoire de Prof
Antonio DA CUNHA

Han Ma Dang
Séminaire des
Arts Coréens
à Montpellier

Grand Maître
LEE Kwan-Young
45 déjà !

L 16302 - 82 - F: 5,00 € - RD



... TOUS LES CHAMPIONNATS DE FRANCE... FFTDA... FFSU... FFST...

Sport et incivilités : les arts martiaux aussi ?

« La racine de l'éducation est amère mais les fruits en sont doux »,

disait Isocrate. L'éducation conditionne la formation du jugement et donc l'accès au droit et au devoir qui en découle. Eduquer donc, et non pervertir l'esprit, notamment celui des jeunes, mais également le corps. Les peuples anciens, à l'instar des grecs, ont compris l'importance de l'éducation morale, mais aussi de l'éducation physique, qui trouvera son expression la plus aboutie à travers les jeux olympiques, modernisés au 20^e siècle grâce aux efforts du baron Pierre de Coubertin.

Le sport, ce formidable lien social, devient le lieu de rassemblement de toutes les nations de la communauté humaine, durant un laps de temps transcendant. Rassemblement autour des valeurs de santé, de coopération, d'échange, d'enrichissement mutuel, d'amitié, de travail, d'effort, de liberté, de fraternité. Droits et devoirs s'équilibrent, les cinq continents sont représentés, petites et grandes nations concourent selon les mêmes règles. Ça, c'est la partie visible de l'iceberg qui fait rêver. Mais, ces moments forts en émotion et en humanité, répétés à travers des compétitions diverses, des plus humbles au niveau local aux plus illustres comme les JO et la Coupe du Monde de football, ne sont pas toujours épargnés par les maux divers et variés de nos sociétés

Incivilités en tous genres

L'incivilité est décrite par le grand Littré comme étant un manque de civilité. Le même Littré décrit la civilité comme les « bonnes manières à l'égard d'autrui : usage du monde. On doit traiter tout le monde avec civilité. » Il convient de donner aussi une définition du civisme qui regroupe selon le Littré les « sentiments qui font le bon citoyen : attachement à la cité, à la patrie » Ce dernier mot de civisme est un néologisme récent (1770 - 1780) qui apparaît dans le dictionnaire de l'Académie en 1835.

Ce qui nous intéresse en l'occurrence, c'est moins le civisme que la civilité et l'incivilité.

Néanmoins, il convient de s'arrêter un petit moment sur le civisme, cette « vertu privée d'utilité publique. » Ces dernières années, les appels au comportement civique et à l'exercice de la citoyenneté se font de plus en plus insistants. La dénonciation de l'immoralisme, de la décadence des mœurs collectives alterne depuis deux siècles



L'acquisition du civisme commence dès le plus jeune âge !

avec l'exaltation des vertus citoyennes et des institutions de socialisation. Le civisme constitue certes une vertu individuelle, mais qui engage le collectif et mesure un comportement dans son rapport avec la norme. Ce lieu de médiation, d'échange, entre le privé et le public, se situe au croisement de l'ambition théorique de la citoyenneté et des formes concrètes de son exercice. Il est loin, le temps du civisme révolutionnaire où le zèle civique des citoyens de l'an II prêtant serment disait : « Je jure en face des magistrats du peuple, duquel je reconnais la toute-puissance et la sagesse, (...) de maintenir la Liberté, l'Égalité de toutes mes forces, de vivre et mourir pour l'affermissement de la République, une, indivisible et démocratique sous peine d'être déclaré infâme, parjure et ennemi du peuple et traité comme tel » De même, le projet de déclaration des devoirs de l'an III formule l'obligation civique d'être bon fils, bon père, bon frère, bon époux, et la nécessité d'être marié ou veuf pour siéger au Conseil des Cinq-Cents.

L'absence de civisme ou un civisme galvaudé ou déçu peut conduire à des incivilités. Une étude du CNRS de 1995 indiquait que « le problème des incivilités qui symbolisent le plus nettement la dégradation matérielle des cités nous rappelle peut-être qu'avant l'ordre public il y a l'ordre civil » qui nécessite de l'équité.

Revenons au sport

Le summum de l'incivilité dans le domaine sportif correspond au phénomène de hooliganisme qui fait parfois montre d'une rare violence y compris en dehors des stades. Il impressionne par son ampleur dans le milieu de la discipline sportive la plus populaire et une des plus nanties, le football. Cependant, le football n'a pas l'exclusivité des mauvaises conduites en sport, sur le terrain et en dehors.

On peut se souvenir du comportement ahurissant et en direct à la télé de l'équipe de France de handball qui a saccagé tout le décor de l'émission qui la recevait ! Leur entraîneur a semble-t-il payé de sa poche les dégâts

Dans toutes disciplines confondues, y compris dans le domaine des arts martiaux, on a pu assister à des agressions physiques de joueurs et d'arbitres, parfois en pleine compétition. Auparavant, cela semblait concerner le seul entourage du sportif. Lui-même semble inéluctablement gagné par cette gangrène, à commencer par l'aspect le plus destructeur, le dopage

Les erreurs d'arbitrage et parfois même les tricheries incitent de plus en plus à réfléchir à l'utilisation de la caméra. Ce qui nécessite davantage de moyens. En effet, même l'œil froid de la caméra ne peut pas tout voir sous le même angle.

L'exemple du taekwondo aux JO de Londres 2012 illustre parfaitement bien ce constat. Plusieurs caméras cernaient l'aire de combat quasiment aux quatre points cardinaux et au dessus des athlètes. Résultat, pas de contestation ! Alors que d'autres compétitions avec moins de caméras ont connu des décisions sujettes à caution même après visionnage d'images prises sous un angle unique. On a aussi vu à l'occasion d'une compétition nationale de taekwondo par équipes à Paris, un arbitre qui jugeait son équipe, et qui aura tout fait comme cela se voit sur le film des événements pour indiquer des fautes imaginaires tout au long des combats, et inventer une sanction à la dernière seconde pour faire gagner son équipe. Alors même que par honnêteté il aurait dû se faire remplacer au cours de ce match qui engageait l'équipe de sa ligue. Un autre exemple à l'occasion d'un open récent : un combattant décoche un coup de poing qui plie son adversaire qui est compté par l'arbitre central ; malgré cela aucun point n'est pas accordé à l'auteur du coup de poing, après concertation de tous les arbitres !

En tout état de cause, aucune discipline sportive ne semble épargnée, si l'on en croit les récentes révélations de la presse qui touchent différents milieux sportifs.

Ce qui se passe en dehors des stades, des dojangs et des tatamis concerne la vie en société. Les sportifs ne sont pas en dehors de cette société.

En revanche, dans le milieu clos et règlementé du lieu de rencontre sportive, il importe de savoir raison garder et de savoir tirer la sonnette d'alarme. C'est en cela que le courrier alarmant et émouvant de Carole Laforêt, présidente de la ligue Midi Pyrénées de taekwondo à l'issue de l'open labellisé de Toulouse nous interpelle. Le gymnase a été restitué dans un état lamentable !

Qui sont les auteurs de ces incivilités ? Quel est l'impératif du compétiteur en arts martiaux ? Gagner coûte que coûte ou donner le meilleur de soi-même autant dans sa préparation qu'au moment de combattre, tout comme à l'issue du combat ? Un véritable art-martialiste ne doit-il pas apprendre à gagner autant qu'à perdre, pour pouvoir avancer ?

Le sport a-t-il cessé d'être ce sanctuaire qui forme des champions responsables et des citoyens vertueux ?

Plus inquiétant, les arts martiaux qui se targuent du Do au-delà de l'esprit sportif se vident-ils inexorablement de leur substance ?

Où sont les Maîtres, dépositaires de cette tradition séculaire et que font-ils ? Quel rôle jouent les fédérations, les clubs ? Comment formons-nous nos formateurs, nos enseignants, nos élèves, nos compétiteurs ?

Sport et Education

En France, comme dans la plupart des pays, l'Etat délègue à des Fédérations sportives le pouvoir d'organiser leur activité avec une grande autonomie. Les fédérations doivent adopter des statuts conformes à la loi sur le sport et respecter les lois et règlements en vigueur. Le rôle dévolu aux fédérations se décline en plusieurs points parmi lesquels figure en bonne place la promotion de l'éducation par le sport.

M. Claude Bartolone président de l'Assemblée Nationale et Me Adama Coulibaly Educasport Monde, c'est le nom donné au premier forum mondial sur l'éducation par le sport organisé par l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS), à Paris du 27 au 29 novembre 2013. Ce forum a réuni des porteurs de projets des cinq continents et un millier de congressistes, à l'Assemblée Nationale, à Roland Garros, et à la Mairie de Paris.

Des membres du Taekwondo Club Saint Germain Paris ont eu le privilège de participer à cette formidable manifestation dont le 1er acte a été réalisé à l'Assemblée Nationale le mardi 26, en présence du président de l'institution en personne, Monsieur Claude Bartolone qui a prononcé un discours fort à propos. Le Ministre des Sports, Valérie Fourneyron, a procédé à l'ouverture officielle du Forum le mercredi 27. Les principales institutions du pays et de l'Europe étaient représentées à ce forum : Assemblée Nationale, députés européens et sénateurs, gouvernement à travers le Ministre des Sports, Région Ile de France, Mairie de Paris, Municipalités dont en particulier celle de Strasbourg, pionnière en matière de prescription médicale du sport, universités françaises et étrangères, INSEP, fédérations sportives, notamment celle du Judo. Le président de la FFJDA, était le seul représentant des fédérations d'arts martiaux et nous avons eu l'occasion d'échanger en public sur la notion du Do et le message d'éducation prôné par Jigoro Kano à travers le judo, et par extension à tous les arts martiaux. On a aussi noté la présence

d'institutions internationales à l'exemple du PAM (Programme alimentaire mondial) à travers sa présidente italienne Marina CATENA, et nationales tel l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) par sa directrice Annick Gardies. D'éminents sportifs, d'anciens grands champions d'escrime, de boxe, de natation, de foot, de badminton, etc. y ont activement participé. Le professeur Axel Kahn a animé une tribune exceptionnelle sur la valeur du sport.

Fallait-il organiser un tel événement ? Certes oui, non pas parce que tous ont oublié la valeur éducative du sport, mais parce qu'il est essentiel de faire connaître des exemples saisissants d'éducation par le sport, et de mutualiser les expériences en dehors des sentiers battus. Des prix ont ainsi été attribués, en marge des travaux, à quelques promoteurs et associations, parmi lesquels : Laurence Ligier pour ses actions aux Philippines en faveur des jeunes filles à travers son association Caméléon Assise à côté du Ministre des Sports, elle a fait une annonce surprenante : « Si je suis parmi vous ce soir, c'est grâce au taekwondo. J'ai été agressée au couteau mais j'ai pu me défendre parce que je pratique le taekwondo. » La pratique sportive féminine au Tchad a aussi été récompensée. Les distinctions ont concerné des actions réalisées sur les 5 continents.

Le président de la FFJDA a étonné positivement l'auditoire en l'informant que le père du grand champion Teddy Riner s'inquiète auprès de lui au sujet des études de son fils !

Très riche en enseignements, le forum a su rappeler que le modèle à retenir, c'est celui qui construit et qui aide à construire, à grandir, à s'intégrer, à respecter et à vivre ensemble en harmonie.

(2^{ème} partie lors du prochain N°)

Maître Adama Coulibaly
Instructeur au Club Saint Germain Paris

.....
Voir « Le Do ou l'Esprit »,
in Taekwondo Choc n°29 - oct/nov/dec 2000



M. Claude Bartolone président
de l'Assemblée Nationale
et M^{re} Adama